

# REMPART et l'international

## **Préambule**

*La notion de patrimoine est la perception, différente selon les lieux et les époques, d'un héritage culturel, par un groupe social. Cet héritage est l'expression de cultures locales et de périodes données. Le patrimoine quant à lui est universel : nous sommes à la fois tous responsables et concernés par son devenir.*

*REMPART, en tant qu'union d'associations, entend jouer un rôle dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine à l'échelle mondiale, parce que, comme le précise déjà sa Charte, ce patrimoine est empreint de qualité humaine et est évocateur des passions ou de la sueur des bâtisseurs. Sa réflexion sur le patrimoine et sur l'implication des citoyens ne peut pas s'arrêter aux frontières : à la notion de citoyen du monde répond celle de patrimoine mondial, de patrimoine commun.*

*La société tout entière raisonne dans un espace qui dépasse les frontières nationales. Les associations membres de l'Union REMPART, les bénévoles qui font le mouvement REMPART sont de plain-pied avec l'évolution de la société ; ils aspirent aujourd'hui à construire une Europe citoyenne, culturelle et sociale, à rencontrer des acteurs du monde entier et à échanger avec eux, dans le respect de toutes les différences, les pratiques, les cultures de chacun.*

*L'Union REMPART a acquis, en France, une longue expérience dans le domaine du patrimoine : il est légitime qu'elle souhaite s'enrichir d'expériences venues d'autres pays ou d'autres continents. Il est tout aussi légitime que l'expérience qu'elle a acquise puisse être partagée dans d'autres pays, avec des associations qui le souhaitent.*

## **La dimension internationale du projet : une dynamique qui implique les individus et les associations du mouvement REMPART**

Une dynamique internationale et interculturelle, c'est d'abord la confrontation et le partage dans et pour le respect des cultures et des personnes :

Cette dynamique internationale favorise, dans le cadre d'un projet patrimonial, l'échange entre les individus et les partenaires issus d'horizons géographiques différents, en vue d'un enrichissement mutuel. C'est l'idée même « d'éducation populaire ».

Cette dynamique enrichit notre projet, comme elle enrichit les personnes qui y participent.

La dynamique d'un projet international crée des obligations et des exigences supplémentaires :

Avant le chantier, les associations doivent apporter une attention encore plus importante qu'à leur habitude à la préparation du projet et à la diffusion d'une information adaptée. Elles peuvent avoir à assurer un suivi administratif particulier pour, par exemple, faciliter l'obtention par les participants de leur visa. De plus, pendant le chantier, et alors même que la dimension internationale rend plus complexe la dynamique de groupe, les associations favorisent et consacrent du temps à l'échange interculturel, et prennent en compte les spécificités de tous les participants.

Pour les participants (bénévoles étrangers accueillis en France, bénévoles français à l'étranger), une ouverture d'esprit, une volonté de découverte, d'échange et de participation doivent aller de soi. Il en va de même pour les animateurs ou les responsables associatifs.

## **Le label REMPART attaché aux actions internationales**

REMPART, c'est un réseau d'associations locales sur lesquelles repose la dynamique.

L'action, et en particulier l'action internationale, n'a de sens que si elle s'intègre au projet associatif local et participe à la mise en œuvre du projet global.

L'Union entend aider, favoriser, développer et encourager les actions et les projets locaux à dimension internationale. L'Union doit consolider ces actions locales, faciliter l'échange d'informations et de savoir-faire entre ses associations membres afin de formaliser le label REMPART attaché aux actions internationales. L'Union doit enfin valoriser ce label à l'extérieur.

Il est nécessaire d'être vigilant quant à l'instrumentalisation de nos projets internationaux : un équilibre doit donc être trouvé entre, d'une part, notre projet qui répond à nos valeurs ou nos attentes et, d'autre part, le cadre et les critères de l'organisme financeur.

### **Un réseau d'échange, de partenariat et de réciprocité**

L'action internationale n'a de sens que dans un contexte d'échange, de réciprocité et de partenariat :

- parce que nous avons toujours à apprendre des autres ;
- parce que nous souhaitons pouvoir retrouver dans notre démarche internationale l'esprit dans lequel nous agissons en France. En effet, l'Union REMPART et ses associations n'ont pas pour vocation d'organiser directement une action à l'étranger ; en revanche elles ont vocation à travailler avec un partenaire.

Travailler en réseau, développer un réseau :

- Nos partenaires sont de préférence des associations ou des structures similaires. En tout état de cause, les projets dans lesquels REMPART et ses associations s'investissent reposent sur les notions de patrimoine, d'intérêt général, d'implication des populations dans le projet et d'échange interculturel.
- L'Union REMPART souhaite partager et faire partager ses valeurs, sa démarche et ses méthodes. Elle doit cependant accepter que cet échange fasse évoluer ses pratiques et ses certitudes, la dynamique internationale entraînant inévitablement une évolution et une remise en question.

### **Au-delà du chantier de bénévoles**

De même que REMPART et ses associations mènent des actions dans les domaines de la pédagogie, de l'insertion et du développement local en France, la dynamique internationale doit elle aussi prendre en compte une diversité d'autres initiatives de même nature : échanges de bénévoles, d'animateurs et de formateurs, échanges de techniques et de techniciens, formation réciproque sur la méthodologie de projet, classes de patrimoine internationales, insertion au niveau international, volontariat long terme...

En menant à bien son développement international, l'Union REMPART veut contribuer au rapprochement des hommes et à la lutte contre les exclusions et les ségrégations. Loin des préjugés, REMPART estime que le patrimoine constitue un formidable support de la construction de nouvelles solidarités.

*Texte d'orientation générale adopté par  
l'A.G. de Villefranche-de-Conflent  
le 2 juin 2001*